



VILLE DE VINCENNES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion aura lieu sans la présence de public.

Les débats seront retransmis en direct sur le site Internet de la ville « vincennes.fr ».

À L'HÔTEL DE VILLE
SALLE DES FÊTES

Mercredi 27 mai 2020
à 19h00

ORDRE DU JOUR

- 1 – Élection du Maire
- 2 – Détermination du nombre de postes d'Adjoints au maire
- 3 – Élection des Adjoints au maire
- 4 – Délégations au Maire pour les affaires relevant de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 5 – Fixation du nombre de membres et désignation des représentants de la commune au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 6 – Désignation des représentants de la commune au sein de la Caisse des écoles
- 7 – Désignation des conseillers du territoires « Paris Est Marne et Bois »